Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 056-215600172-20251203-2025127-DE

Département du **MORBIHAN**
**COMMUNE DE BIGNAN**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 26 Novembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 Novembre 2025

**Etaient présents** : MM. BIHOËS Chantal, Maire, LE CORF Henri, GABEL Géraldine, LE GOFF Philippe, LE BRUN André, LE HASIF-BARGAIN Sandrine - adjoints au maire, PERRON Eliane, JAFFRE Christelle, JEHANNO Yves, LE ROUX Sandrine, LOHEZIC Mikaël, CLEQUIN Yolande, MOREAC Jean-Michel, LECOMTE Yolande.

Procurations : Mme Joséphine RIBAULT à Mme PERRON Eliane

Absente excusée : Mme BEGUIN Christelle

Absents : MM. LE POULICHET Yves-Marie, LE SOURD Guénaël, CONAN David, Mme LE MEITOUR Eloïse, MM. BRET Christophe, DANO Audric, Mme CARO Isabelle.

**Désignation du secrétaire de séance**
Mme Eliane PERRON, Conseillère Déléguée, est désignée comme secrétaire de séance.

## Destruction frelons asiatiques.

Mme Le Maire évoque la demande d'une habitante quant à la prise en charge, en partie ou en totalité, des frais engendrés pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques d'un montant de 140 €.
La personne n'ayant pu joindre le correspondant ni le référent de l'ACBSAB, et compte tenu de l'urgence à procéder à cette destruction (présence de ruches en dessous), elle a fait intervenir l'entreprise G.M.S. de GUEGON.
Mme Le Maire souhaite connaître la décision du Conseil quant à cette demande.

Le Conseil, après en avoir échangé et à l'unanimité

**DECIDE** de ne pas participer aux frais engendrés pour cette intervention.

*Certifié exécutoire*
*Transmis en Préfecture le 3 décembre 2025*
*(voir ci-dessus référence de télétransmission)*

*Publié : 3 décembre 2025*
*Le maire : Chantal BIHOES*

Cachet de la mairie

*Pour copie certifiée conforme*

*Mme le maire, Chantal BIHOES*

*Le Secrétaire de séance*